

DOSSIER DOCUMENTAIRE AUX FONCTIONS DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE

- 1. CALENDRIER DES ÉPREUVES**
- 2. TEXTES REGLEMENTAIRES**
- 3. LES FONCTIONS DE C.F.C.**
- 4. NATURE DES EPREUVES**
- 5. FICHE CONSIGNE "ACTIVITÉ A OBSERVER"**
- 6. LA FORMATION DES FUTURS CFC**
- 7. LISTE DES GRETA**

CALENDRIER « CANDIDATS »

1. Réunions d'information

Personnel Education Nationale : Mercredi 17 janvier 2018 de 14 h à 17 h au **Lycée Dessaignes à Blois**

Personnel hors Education Nationale : Vendredi 26 janvier 2018 de 14 h à 17 h à l'**IRD à Orléans**.

Les dossiers de candidature pourront être téléchargés à **partir du 17 janvier 2018** sur les sites :

- <http://www.ac-orleans-tours.fr> / Formation professionnelle et technologique / Formation des adultes / le réseau des Greta ou
- <http://formationcontinue.ac-orleans-tours.fr>

2. L'ensemble du dossier devra être adressé **AU PLUS TARD LE 13 février 2018**

→ Pour **les candidats hors Education nationale** : dossier à établir en **1** seul exemplaire.

→ Pour **les candidats Education nationale** : dossier à établir en **2** exemplaires.

- 1 exemplaire du dossier sans avis hiérarchique à adresser directement à la DAFPIC,
- 1 second exemplaire muni de l'avis du supérieur hiérarchique et de l'inspecteur concerné.

3. Dès la réception de la confirmation de la recevabilité de votre candidature et avant le **24 février 2018**

Chaque candidat prend l'initiative d'une prise de rendez-vous dans un GRETA pour une visite d'observation de l'activité d'un Conseiller en Formation Continue (1 h 30 à 3 heures).

4. Le mercredi 11 avril 2018

1. Remise du compte rendu dactylographié de visite d'observation sur le Greta **en 3 exemplaires** (cf fiches consignes)
2. Epreuve écrite au : **Lycée Voltaire**
3 avenue Voltaire à Orléans
de 14 h à 17 h

6. Les mercredi 23 mai 2018 et jeudi 24 mai 2018

Entretiens individuels

7. A compter du 11 juin 2018

Constitution de la liste d'aptitude et propositions éventuelles d'affectation par la Déléguée Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue.

TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Décret n° 90-165 du 20 février 1990	Régime indemnitaire des personnels relevant du ministre de l'Education nationale qui exercent les fonctions de conseiller en formation continue
Arrêté du 20 février 1990	Taux annuel de l'indemnité de sujétions spéciales allouée aux personnels exerçant les fonctions de conseiller en formation continue
Décret n° 90-426 du 22 mai 1990	Dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du ministre chargé de l'Education
Arrêté du 14 juin 1990	Commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du ministre chargé de l'éducation
Note de service n° 90-129 du 14 juin 1990	Exercice des fonctions de conseiller en formation continue
Décret n° 93-412 du 19 mars 1993	Relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes
Décret n° 93-432 du 24 mars 1993	Mission de Formation Continue des adultes du service public de l'éducation
Décret n° 2013-852 du 24 septembre 2013	Relatif aux groupements d'établissements (Greta)
Circulaire n°2014-009 du 4 février 2014	Organisation et fonctionnement des groupements d'établissements (GRETA)

LES FONCTIONS DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE

Le Service Public d'Education a, conformément à l'article I de la loi sur la refondation de l'école de la République du 8 Juillet 2013, une mission de formation continue des adultes.

Le groupement d'établissements (GRETA) constitue la structure de base qui permet d'assurer cette mission.

Placés sur un marché concurrentiel, les GRETA ne fonctionnent qu'avec les ressources procurées par la vente de leurs prestations, ressources qui permettent le recours à un ensemble de moyens humains (formateurs et administratifs) et matériels.

Personnels spécifiques à la formation des adultes nommés sur postes budgétaires du ministère de l'Education nationale, agents de développement de la formation continue, les conseillers en formation continue sont chargés d'animer les travaux relatifs à l'élaboration, à l'adaptation, à l'organisation et à la promotion de l'offre de formation continue de l'Education nationale, en fonction de l'analyse, à laquelle ils concourent, du besoin économique et social de formation.

Les conseillers en formation continue assurent un rôle d'interface permanent entre les différents acteurs concernés au sein du système éducatif et les partenaires externes.

Les CFC sont appelés à travailler auprès de multiples interlocuteurs :

- **auprès des entreprises**, ils négocient des interventions et vendent des prestations adaptées aux besoins analysés. Ils négocient également avec les collectivités territoriales, et les services extérieurs de l'Etat,
- **auprès des stagiaires**, ils participent à la mise en place des dispositifs d'information, de bilan, d'orientation, de formation, d'évaluation et de validation des acquis,
- **auprès des formateurs**, ils favorisent les innovations, en particulier dans les domaines de la formation à distance, de l'individualisation et la modularisation de la formation et de l'alternance.
- **auprès des Chefs des établissements des GRETA**, qui participent à l'élaboration de la politique des GRETA, et en assurent la mise en œuvre, en cohérence avec la politique académique.

Nommés par le Recteur, les Conseillers en Formation Continue sont les collaborateurs du Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue sous l'autorité duquel ils sont placés. Ils travaillent en liaison directe avec le Chef de l'Etablissement support du GRETA auprès duquel ils sont affectés ainsi qu'avec le Président de l'Assemblée Générale, l'agent comptable, le gestionnaire et les chefs des établissements adhérents, responsables pédagogiques des actions de formation continue.

En tant que membres du réseau académique de formation continue, ils exercent des activités qui relèvent des initiatives propres du GRETA - en particulier pour la mise en œuvre du programme annuel d'activité - et collaborent à des projets qui engagent plusieurs GRETA. Ils sont par conséquent appelés à travailler en liaison étroite aussi bien avec leurs collègues affectés dans le même GRETA, qu'avec ceux d'autres GRETA ou de la DAFPIC.

Les Conseillers en Formation Continue conservent le statut de leur corps d'origine. Ils en perçoivent la rémunération augmentée d'une indemnité significative. Ils bénéficient la première année d'une formation importante (y compris hors académie) qui est par la suite complétée régulièrement.

Les Conseillers en Formation Continue doivent avant tout avoir du goût et des aptitudes pour le travail en équipe. Concepteurs de projets innovants, ils doivent faire preuve d'initiative, de créativité et de réactivité et du sens des responsabilités, que ce soit à l'intérieur du GRETA ou avec des partenaires extérieurs. Ils doivent en outre, être disponibles pour de nombreux déplacements que ce soit, sur le département, sur l'académie entière. Parfois ils peuvent être chargés de responsabilité au niveau inter académique, voire national.

NATURE DES EPREUVES DE RECRUTEMENT

1. Une épreuve écrite en deux temps

MODALITÉS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un compte rendu / analyse de l'observation d'une activité d'un Conseiller en formation continue sur un GRETA (dossier dactylographié remis le jour de l'épreuve écrite). 	Apprécier la capacité à analyser une observation, à la situer dans son contexte, à percevoir les enjeux et à rendre compte.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une épreuve écrite, d'une durée de 3 heures, comportant deux parties : 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rédaction d'une note d'opportunité d'un appel à projet, à l'attention du Président de Greta 	Apprécier la capacité à repérer, analyser et synthétiser des éléments clé
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conception d'un diaporama (version papier) sur l'appel à projet pour le présenter au cours d'une réunion de service 	Apprécier la capacité à formaliser une réflexion, et à sélectionner les informations pertinentes selon les interlocuteurs concernés.

2. Un entretien oral avec la commission de recrutement (DAFPIC – Adjoint du DAFPIC – CFC – Président – Chef d'établissement support de Greta)

MODALITÉS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tirage au sort d'une question ➤ 30 minutes de préparation ➤ Entretien de 45 minutes <ul style="list-style-type: none"> - 15 minutes d'exposé - 30 minutes d'échanges avec la commission <p><i>Les questions porteront sur la formation continue et son actualité</i></p>	<p>Apprécier la capacité à s'exprimer oralement</p> <p>Apprécier la capacité à construire une argumentation convaincante</p> <p>Apprécier la capacité à soutenir et structurer un échange oral, à reformuler</p> <p>Apprécier la capacité à changer de fonctions et à s'intégrer dans un Greta / dans un réseau</p>

OBSERVATION D'UNE ACTIVITE DE CFC DANS UN GRETA

Consignes à observer

Dès que vous avez reçu la confirmation de la recevabilité de votre candidature, vous devez prendre contact, le plus rapidement possible, avec un Conseiller en Formation Continue d'un GRETA afin d'organiser cette observation dans les meilleures conditions, **avant le 24 février 2018**.

Après cette date, les Conseillers en Formation Continue ne répondront plus aux sollicitations.

Pour les candidats travaillant dans un GRETA, le rendez-vous doit obligatoirement être pris dans un autre GRETA de l'académie.

Après cette phase d'observation (de 1 h ½ h à 3 heures), vous rédigez un rapport d'observation (*document dactylographié de 5 pages maximum*) que vous remettrez **en 3 exemplaires**, au début de l'épreuve écrite du **mercredi 11 avril 2018**.

Ce dossier écrit comportera obligatoirement les éléments suivants :

1. NOM – Prénom
Dates, heures et lieu de votre observation
Nom du CFC vous ayant accueilli
2. Description de l'activité observée, et des rôles respectifs des différents acteurs concernés
3. Place de cette activité dans un processus d'ingénierie de formation
4. Analyse des caractéristiques de l'activité observée au regard du référentiel des fonctions de Conseiller en Formation Continue
5. Finalités et enjeux perçus pour les différents acteurs
6. Réflexions personnelles suscitées par cette observation.

LA PROFESSIONNALISATION DES FUTURS C.F.C.

Les futurs Conseillers en formation continue (C.F.C.) bénéficient pendant une année scolaire dite « année probatoire » d'une formation initiale qui se déroule en alternance :

- Ils participent, au sein de l'équipe des C.F.C., aux diverses activités de Formation continue dans le GRETA où ils sont installés administrativement. Un collègue C.F.C., désigné comme tuteur, accompagne l'intégration progressive dans le GRETA.
- Ils participent, sous la responsabilité du DAFFPIC, aux sessions de formations qui se déroulent :
 - à Orléans (formation académique – 1 journée par semaine en moyenne),
 - à Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen et Versailles (formation inter-académique - 7 semaines),

Un positionnement, réalisé en début d'année, permet de personnaliser le parcours de formation en tenant compte des compétences acquises antérieurement.

La formation conduit les C.F.C. en année probatoire à produire des travaux personnels :

- un premier écrit, soutenu en décembre, présente :
 - une lecture dynamique de l'environnement du GRETA et des réponses apportées par le GRETA aux besoins de cet environnement,
 - une proposition de pistes pour un projet de développement.
- un mémoire professionnel.

Le mémoire professionnel est soutenu mi-juin devant un jury de validation (DAFFPIC, Adjoint, Universitaire, CFC en charge de la professionnalisation des CFC, Président, Chef d'établissement).

Un résultat positif à cette validation conduit à la confirmation dans l'emploi de C.F.C., un résultat négatif oblige le titulaire Education nationale à reprendre son poste antérieur (celui-ci étant « gelé » pendant une année scolaire).

Réseau Formation Continue - Année scolaire 2017-2018

GRETA	Adresse	Téléphone et Télécopie	C.F.C		
GRETA Berry contact-gretaberry@ac-orleans-tours.fr / gretaberry@ac-orleans-tours.fr	Lycée Blaise Pascal 27 bvd Blaise Pascal BP 569 36019 CHATEAUROUX Cedex	☎ 02 54 08 20 80 ☎ 02 54 08 20 85	delphine.aradan@ac-orleans-tours.fr laure.chrysostome@ac-orleans-tours.fr samia.boumedjadjene@ac-orleans-tours.fr laurence.desanneaux@ac-orleans-tours.fr dominique.despins-meunier@ac-orleans-tours.fr francoise.jacquet@ac-orleans-tours.fr olivier.ganes@ac-orleans-tours.fr caroline.lamouroux@ac-orleans-tours.fr marie-pierre.lauvergeat@ac-orleans-tours.fr marie-veronique.sylvestre@ac-orleans-tours.fr	02 54 08 20 87 02 54 08 20 89 02 54 08 20 89 02 54 08 20 84 02 54 08 20 82 02 34 34 90 89 02 48 20 68 05 02 48 20 68 07 02 48 20 68 07 02 34 34 90 90	06 75 81 78 33 06 74 81 10 85 06 30 35 74 52 06 75 11 00 63 06 75 11 49 57 06 25 93 29 30 06 09 71 55 15 06 09 33 51 68 06 10 85 06 16 06 14 31 61 72
Site de Bourges	Lycée P.E. Martin 1 avenue de Gionne 18000 BOURGES	☎ 02 48 20 45 94 ☎ 02 48 20 46 78			
Site du Saint Amandois	Lycée Jean Moulin 45 rue Jean Moulin 18200 SAINT AMAND MONTROND	☎ 02 48 20 45 14			
Site de Vierzon	Lycée Henri Brisson 25 avenue Henri Brisson 18100 VIERZON	☎ 02 48 52 74 00 ☎ 02 48 52 74 33			
GRETA Eure et Loir greta28@ac-orleans-tours.fr	6 rue Henri Matisse 28300 Mainvilliers <i>Etablissement support</i> <i>Lycée Jehan de Beauce</i>	☎ 02 37 18 78 35 ☎ 02 37 18 78 38	eric.allouche@ac-orleans-tours.fr christophe.deroux1@ac-orleans-tours.fr stephane.belotti@ac-orleans-tours.fr celine.garnier@ac-orleans-tours.fr coralie.gaubert@ac-orleans-tours.fr	02 37 18 78 31 02 37 18 78 30 02 37 18 66 33 02 37 18 66 31	06.25.61.09.50 06 85 91 05 08 06 85 91 05 01 06 27 45 58 77
Site de NOGENT le ROTROU.	Lycée Rémi Belleau 33 rue Bretonnerie 28400 NOGENT le ROTROU	☎ 02 37 52 28 94 ☎ 02 37 52 15 78			
Site de CHATEAUDUN	Lycée Paulsen 1 bvd du 8 mai 1945 28205 CHATEAUDUN	☎ 02 37 94 08 61 ☎ 02 37 94 08 60			
Site de DREUX	Lycée Rotrou Les Marchebeaux BP 209 28104 DREUX Cedex	☎ 02 37 46 42 20 ☎ 02 37 46 72 99			
GRETA Val de Loire contact.greta-vdl@ac-orleans-tours.fr / greta-vdl@ac-orleans-tours.fr	Lycée Grandmont 6 avenue de Sévigné CS 40411 37204 TOURS Cedex 3	☎ 02 47 21 00 01 ☎ 02 47 21 00 02	maud.bremaud@ac-orleans-tours.fr marie-anne.daniaud@ac-orleans-tours.fr nicolas.drzewiecki1@ac-orleans-tours.fr anne.demey@ac-orleans-tours.fr cecile.gellot@ac-orleans-tours.fr lydie.jacquet-merand@ac-orleans-tours.fr carole.leroux@ac-orleans-tours.fr elsa.morandiere@ac-orleans-tours.fr patricia.percevault@ac-orleans-tours.fr francois.plancke@ac-orleans-tours.fr olivier.rouet@ac-orleans-tours.fr valerie.talotte@ac-orleans-tours.fr yannick.terrasson@ac-orleans-tours.fr franck.weckonski@ac-orleans-tours.fr	02 54 55 47 10 02 47 21 00 25 02 54 55 47 13 02 47 21 00 51 02 47 21 00 35 02 54 55 47 08 02 47 21 00 06 02 47 21 00 30 02 54 55 15 16 02 47 21 00 78 02 47 21 00 47 02 54 55 47 10 02 47 21 00 64 02 47 21 00 20	06 74 04 1525 06 69 15 12 93 06 71 28 11 63 06 69 14 72 99 06 30 45 08 74 06 63 44 01 70 06 73 54 83 58 06 30 45 15 15 06 62 28 75 40 06 69 14 86 97 06 78 70 72 42 06 74 04 15 25 06 69 14 80 09 06 69 14 68 37
Site d'Eiffel	Lycée G. Eiffel 1 rue de Maréchal Augereau 37100 TOURS	☎ 02 47 21 00 56			
Site de Nadaud	LP Martin Nadaud 67 rue Jeanne Labourbe 37700 St Pierre des Corps	☎ 02 47 21 00 75 ☎ 02 47 41 73 34			
Site de Chinon	22 Place Jeanne d'arc 37500 CHINON	☎ 02 47 21 00 63 ☎ 02 47 98 32 00			
Site de Bayet	Lycée Bayet 50 Bd Preuilly CS 85853 37058 TOURS Cedex 1	☎ 02 47 21 00 46 ☎ 02 47 39 18 94			
Site d'Amboise	Lycée Chaptal Rue du Clos des Gardes 37400 AMBOISE	☎ 02 47 21 00 72 ☎ 02 47 23 46 47			
Site de Blois	Lycée A. Thierry 13 av. de Châteaudun CS 83416 41034 BLOIS Cedex	☎ 02 54 55 15 15 ☎ 02 54 55 15 10			
Site de Romorantin	Lycée Claude de France 9-11 avenue de Paris 41200 ROMORANTIN	☎ 02 54 88 80 20 ☎ 02 54 96 05 53			
Site de Vendôme	Lycée Ampère 11 rue Jean Bouin 41101 Vendôme cedex	☎ 02 54 73 11 65 ☎ 02 54 73 11 11			
GRETA Loiret gretaloiret@ac-orleans-tours.fr	Lycée Voltaire 3 av. Voltaire 45072 ORLEANS- cedex 2	☎ 02 38 49 12 12 ☎ 02 38 49 12 13	catherine.adamski@ac-orleans-tours.fr agnes.ballanger@ac-orleans-tours.fr jean-pierre.guignebert@ac-orleans-tours.fr jacques.jacquelin@ac-orleans-tours.fr patricia.prot@ac-orleans-tours.fr anne-lise.sommier@ac-orleans-tours.fr michel.souci@ac-orleans-tours.fr	02 38 49 34 26 02 38 49 34 29 02 38 49 34 30 02 38 49 34 32 02 38 93 56 72 02 38 49 34 28 02 38 49 34 27	06 79 82 95 63 06 79 82 95 32 07 57 00 40 51 07 57 00 34 01 06 78 10 01 13 06 79 82 95 38 06 79 82 95 77
Site Montargis	Lycée DURZY 23 rue Léonard de Vinci BP 22063 45702 VILLEMANDEUR Cedex	☎ 02 38 93 56 72 ☎ 02 38 89 25 13			